

Votre Comité d'Etablissement en question LES RÉSULTATS !

Rôle du CE dans les domaines économique, social et culturel, son fonctionnement, ses liens avec les salariés... Comment vous le voyez, ce que vous en pensez et ce que vous en attendez !

La CFDT pratique régulièrement des enquêtes sur des sujets qui concernent les salariés. Elles permettent de :

- donner la parole à tous les collaborateurs pour mieux répondre à leurs attentes,
- disposer d'informations et d'analyses pertinentes indispensables à la négociation ou à l'élaboration des politiques de CE,
- construire des revendications dynamiques, en phase avec les salariés et porteuses des valeurs de la CFDT.

Dans le but de donner une dimension collective à des situations perçues de manière individuelle.

**414 salariés
ont répondu.**

MERCI !

29 % sont employés,
26 % agents de maîtrise et
45 % cadres

■ Comment voyez-vous votre CE ?

56% déclarent être suffisamment informés des activités culturelles et sociales du CE.

78% estiment ne pas être informés des aspects économiques et professionnels.

L'influence du CE sur tous les thèmes comme l'égalité professionnelle, la formation, la rémunération, les conditions de travail, etc... reste inconnue à **plus de 60%**.

Seule l'action du CE dans les activités loisirs est d'avantage connue et jugée positivement à **52%**, négativement à **12%** et **36%** ne savent pas.

	Action positive	Action négative	Ne sait pas
Evolution économique	18%	10%	72%
Organisation du travail	25%	18%	57%
Salaires, rémunération, primes	17%	24%	59%
Santé et sécurité	31%	12%	57%
Egalité professionnelle	18%	20%	62%
Evolution des effectifs	14%	19%	65%
Formation professionnelle	16%	16%	68%
Activités sociales et culturelles	52%	12%	36%

Appréciation globalement très positive sur les activités culturelles et sociales, en particulier la carte cadeau et la billetterie. En revanche des points à améliorer concernant les voyages et les locations : beaucoup de remarques négatives sur le coût, le manque de variété et l'accès aux réservations.

(Trié par préférence)

	Aime	N'aime pas	Pas intéressé	N'arrive pas à en bénéficier
Carte cadeau adulte/enfants	90%	2%	5%	3%
Billetterie cinéma	87%	2%	4%	7%
Billetterie concerts/spectacles	74%	4%	12%	10%
Billetterie parcs d'attractions	73%	4%	15%	7%
Activités sportives et détente	70%	5%	16%	9%
Chèques vacances	65%	5%	21%	9%
Contribution sur abonnement sportif ou culturel	55%	6%	23%	16%
Spectacle de Noël	49%	11%	27%	13%
Evénements familiaux	48%	10%	26%	16%
Sorties week-end/excursions	45%	14%	29%	12%
Contrib centre aéré, stages linguistiques, rentrée	43%	5%	31%	21%
Voyages	43%	17%	25%	15%
Locations d'hébergement	38%	17%	34%	11%

43% pensent que les activités loisirs du CE bénéficient souvent aux mêmes, contre **33%** à tous les salariés et **24%** sont sans avis.

Nota | *Nous avons de nombreuses remarques de salariés de la Centrale basés sur des **sites distants** qui se sentent délaissés par le CE parce que les activités sont principalement autour de Villeneuve d'Ascq et qu'ils ne reçoivent pas d'informations.*

■ Quelles sont vos attentes ?

La participation CE pour chaque activité et le niveau d'accès des bénéficiaires est régulièrement l'objet de débat lors des réunions. Il n'est jamais évident de trancher car les arguments sont valables entre égalité (pareil pour tout le monde), équité (donner plus à ceux qui ont moins), et les critères de distinction (statut, quotient familial)...

Les répondants estiment à :

- 4% quelles devraient en priorité bénéficier aux salariés ayant les plus bas salaires
- 17% à tous les salariés mais différemment en fonction de leur statut
- 18% proportionnellement au quotient familial
- **61% à tous les salariés de la même façon**

Concernant les comptes rendus des réunions du CE : **90%** considèrent qu'ils devraient être consultables en ligne, **7%** ça leur est égal et seulement **3%** y sont opposés.

▪ Quelles devraient être les priorités du CE ?

Possibilité de faire 3 choix sur les 14 thèmes qui étaient proposés dans le domaine des loisirs, économique et social.

Les 6 thèmes prioritaires qui ressortent sont :

L'emploi	34%
L'organisation du travail et les conditions de travail	33%
La santé au travail, stress, risques psychosociaux	30%
Les voyages et excursions	28%
L'égalité professionnelle	27%
L'articulation vie personnelle et vie professionnelle	26%

▪ Quelles activités vous plairaient-elles le plus ?

Dans une liste de 13 activités, les répondants ont plébiscité :

Proposer des chèques déjeuner	53%
Favoriser les modes de garde, crèche d'entreprise	34%
Proposer des chèques emploi service universel (CESU)	25%
Proposer des services à la personne	22%

Les Chèques Déjeuner arrivent largement en tête !

C'est une demande très importante des salariés et une attente depuis longtemps dans l'entreprise.

Nota | *La CFDT, qui sollicite régulièrement la direction générale sur ce sujet avec bon espoir de le faire aboutir, demande que cela soit mis en place nationalement*

▪ Gestion

Toute gestion est d'abord déterminée par un choix.

Le budget du CE étant limité il est nécessaire de réajuster régulièrement les tarifs proposés et la participation versée par le CE sur les différentes activités.

De plus, pour mettre en place de nouvelles activités, cela ne peut se faire qu'en baissant ou supprimant une activité existante.

Ces choix sont toujours délicats.

73% préféreraient moins d'activités proposées mais une participation financière du CE plus conséquente.

18% souhaiteraient plus d'activités avec une participation financière du CE moins importante.

9% ne se prononcent pas ou demande que ça ne bouge pas.

▪ Participer au CE

Le CE est une instance de représentation du personnel qui a besoin, pour fonctionner, de salariés se mettant au service des autres.

Seriez-vous prêt à y participer ?

7% souhaiteraient s'impliquer dans le CE, et 35% peut-être.

Vous aimeriez participer au CE ?

Contactez-nous !

De très nombreux salariés ont découvert, au travers de cette enquête, que le rôle du CE ne s'arrêtait pas à la gestion des activités culturelles et sociales.

Il a aussi un rôle très important dans le domaine économique et professionnel :

« Le comité d'entreprise a pour objet d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

*Il formule, à son initiative, et examine, à la demande de l'employeur, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés, leurs conditions de vie dans l'entreprise ainsi que les conditions dans lesquelles ils bénéficient de garanties collectives complémentaires. » **article L2323-1 du code du travail***

Le CE a donc bien 2 missions différentes. Il faut veiller à ce qu'aucune ne se fasse au détriment de l'autre.

Nous allons continuer de travailler sur les résultats et construire des propositions pour chaque domaine.

Si vous souhaitez plus de détails, discuter ou faire des propositions, n'hésitez pas à nous contacter :

06 22 14 02 01

cfdt.auchan.centrale@free.fr

<http://cfdt-centrale-auchan.hautetfort.com>

Vous écouter pour vous associer à la construction de nouvelles revendications collectives, c'est le choix de la CFDT.

La CFDT, c'est faire.

